

PREMIER MINISTERE

CABINET

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR TERTIUS ZONGO, PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

**A LA 4^{ème} CONFERENCE DES INSTANCES AFRICAINES
DE REGULATION DE LA COMMUNICATION D'AFRIQUE (CIRCAF)**

Ouagadougou, 02 juillet 2007

- **Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Instances Africaines de Régulation de la Communication ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales et inter-africaines ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Il m'est agréable de souhaiter à tous, au nom de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso empêché, la bienvenue à cette 4^{ème} Conférence des Instances Africaines de Régulation de la Communication d'Afrique et de me réjouir de l'intérêt partagé pour le thème de cette rencontre « ***les médias de service public et les défis de la convergence en Afrique*** ».

Si les instances de régulation de l'information et de la communication offrent aujourd'hui une meilleure image et une

plus grande visibilité dans l'Etat de droit démocratique en Afrique, c'est en raison de l'affirmation de leur rôle comme institutions garantes de l'élargissement des espaces de libertés, mais aussi de la protection des droits fondamentaux des citoyens contre les atteintes pouvant résulter de l'activité médiatique.

Après les balbutiements de départ liés essentiellement à la problématique de définition de leur statut juridique, les instances de régulation ont réussi à prendre leur place dans le schéma institutionnel des Etats africains.

En veillant à l'expression plurielle et contradictoire des opinions qui rythment la vie politique et l'évolution des sociétés africaines, les instances de régulation de l'information et de la communication jouent désormais un rôle capital dans l'ancrage de la démocratie et l'apaisement du dialogue social, toutes choses qui apparaissent comme des préalables indispensables à tout processus de développement.

Cependant, avec l'avènement de la « **Société de l'information** », les enjeux de la régulation de l'information dépassent les cadres de chacun des Etats et deviennent un phénomène qui pose des défis au plan planétaire.

C'est pourquoi, dans l'élan général d'unification de nos efforts pour accélérer le développement de l'Afrique, la création du **Réseau des instances africaines de régulation de la**

communication était devenu une nécessité. En effet, il est de nos jours largement reconnu que l'information et la communication sont au cœur de tout processus de transformation sociale.

En favorisant la libre circulation de l'information, des idées et de la connaissance, en permettant à l'homme de s'affranchir des contraintes spatiales et temporelles, la révolution numérique a ouvert des perspectives nouvelles en matière d'échanges entre les communautés humaines au moyen des multiples formes d'expression, et de la presse.

Elle nous offre la possibilité d'aborder différemment la résolution des problèmes de développement avec de meilleures chances de succès, mais aussi avec parfois les pires menaces contre l'expression de nos diversités.

Omniprésentes dans tous les secteurs d'activités et dans tous les aspects de la vie quotidienne, les technologies de l'information et de la communication sont devenues un formidable moyen de renforcement et de démultiplication des capacités humaines, un puissant levier de la compétitivité. C'est certainement, le signe dominant de la société moderne d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, les instances africaines de régulation de la communication ont, à l'heure actuelle, plusieurs défis à relever:

- celui d'un meilleur accès des populations à l'information ;
- celui de la régulation des contenus à l'heure de la convergence des moyens de communication.

La pertinence du thème résulte de ce que, malgré le développement prodigieux des moyens de communication, une partie des populations africaine n'est pas exposée à l'information. Il y a en effet, dans ce 21ème siècle, des populations qui n'écoutent pas de radio, ne suivent aucun programme de télévision ou qui, a fortiori - compte tenu de l'analphabétisme - ne lisent aucun journal.

Il en découle un double clivage dans l'accès à l'information : entre le Nord et le Sud d'une part, à l'intérieur même des Etats africains d'autre part.

La résolution de ce clivage incombe aux gouvernements et aux instances de régulation.

Comment en effet pourrions-nous mobiliser les citoyens africains pour gagner la bataille du développement si une partie d'entre eux sont en marge de tout processus de communication sociale ?

Les enjeux de l'accès à l'information sont tout aussi importants dans la qualité de la communication sociale à l'intérieur de nos Etats que dans les relations internationales. Désormais, grâce

aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, les barrières au dialogue des cultures se sont effritées. Mais le niveau de pénétration de ces technologies de l'information et de la communication étant encore embryonnaire en Afrique, il y a plusieurs risques qui menacent la capacité de nos Etats à tirer avantage de la mondialisation. Plus particulièrement, il s'agit à notre avis :

- des risques de perte de nos repères culturels à rattacher au faible niveau de formation des populations africaines ; ce qui les rend vulnérables et ne leur offre pas une capacité de résistance à la très forte influence des produits culturels étrangers, ceux des pays économiquement dominants ;
- de la marginalisation de l'Afrique liée à sa faible compétitivité, elle-même tributaire du faible niveau de pénétration des TIC et au manque de moyens financiers pour combler le retard pris dans la mise en place des infrastructures de base indispensables à sa pleine participation à la société de l'information ;
- du risque, à terme, d'une exclusion de l'Afrique de la dynamique actuelle du monde caractérisée par la globalisation, en raison du clivage numérique.

Nous sommes heureux de constater que les problématiques inscrites à l'ordre du jour de la 4ème CIRCAF prennent en

compte toutes les dimensions des préalables à une insertion harmonieuse de l'Afrique dans la société de l'information.

Je puis en conclure que les résultats de cette 4^{ème} Conférence sont attendus et seront appréciées par les Chefs d'Etat africains qui, dans le cadre de l'Union africaine, entendent désormais organiser une concertation tous azimuts dans les différents domaines pour accélérer le processus du développement du continent africain.

C'est donc confiant en la capacité du Réseau des instances africaines de régulation de la communication de conduire la marche irréversible vers une société de l'information plus harmonieuse et plus solidaire en Afrique, que je déclare ouverte, au nom du Président du Faso, la 4^{ème} Conférence des Instances Africaines de Régulation de la Communication d'Afrique.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.